



COMITE REGIONAL
DE FRANCHE-COMTÉ
DE NATATION



BULLETIN REGIONAL

N° 161



Comité Directeur du 26 novembre 2016
PV AG du 26 novembre 2016
PV AG Extraordinaire du 28 janvier 2017

En application de la réforme territoriale de 2015, les régions administratives Bourgogne et Franche-Comté ont été réunies le 1^{er} janvier 2016. La Fédération Française de Natation s'est mise en conformité à l'automne 2016 et la fusion des Comités Régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté a été initiée.

En janvier 2017, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, les membres du Comité Régional de Natation de Franche-Comté ont accepté cette fusion et acté la dissolution du Comité Régional de Natation de Franche-Comté.

Après 75 ans d'existence le Comité Régional de Natation de Franche-Comté cède la place à l'entité nouvellement créée qui prend le nom de Ligue Régionale de Natation de Bourgogne-Franche-Comté.

Ce bulletin régional sera donc le dernier.

Merci à tous les acteurs qui à travers le temps ont permis à la natation franc-comtoise d'être ce qu'elle est et que leur œuvre se poursuive au sein de la nouvelle structure.

Compte-rendu du comité directeur du samedi 26 novembre 2016

La réunion du Comité Directeur de Franche Comté a débuté à 14h30 dans les locaux du Centre International de Séjour de Besançon (25).

Présents

ADAM Cyrille - ALLEMANDET Philippe - BAILLY-BASIN Catherine -
BOURGEOIS Denis - BOURGEOIS Roland - CATTIN Yasmina - CHAUVEAU Sophie -
DIEUDONNE Gilbert - GALMICHE Jacky - GALMICHE Jenny - GRAND CHAVIN Daniel -
KRAJEWSKI-JAMAULT Sophie - MARIE Nicolas - MORENO Christelle - VADROT Aurélie - VIEVAL
Jacky - VUILLAUME Marine

Assiste

LIBOZ Patrice (CTR)

Excusés

Ordre du jour

- Validation du traité de fusion avec le Comité de Bourgogne,
- Aides à la labellisation des clubs,
- Tour de table et questions diverses.

Jacky VIEVAL demande à mettre à l'ordre du jour un point supplémentaire concernant le waterpolo et souhaite le voir traité en premier en raison du manque de discrétion de la salle de réunion et de l'arrivée proche des participants à l'AG qui va suivre.

Pour la saison 2016-2017, un Championnat Régional Bourgogne-Franche-Comté est mis en place et les premiers matches ont eu lieu les 19 et 20 novembre 2016.

Sur la feuille de match Dole-Paray, figurent pour les deux équipes une composition d'équipe mixte, point non prévu par le règlement et de plus, il est mentionné dans l'équipe de Paray un joueur licencié à Gueugnon. Le responsable de la zone est saisi et des démarches sont en cours pour invalider ce match.

Sur la feuille du match Lons-Belfort, un licencié de Mulhouse est inscrit comme joueur pour l'équipe de Belfort. Ceci n'est pas autorisé par les règlements fédéraux, on ne peut jouer que pour le club où on est licencié ! De plus, le responsable belfortain a inscrit, lors d'un match officiel deux personnes non licenciées.

I – Validation du Traité de fusion

Etape obligatoire dans les démarches liées à la fusion des Comités régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté, le Traité de Fusion est validé tel que rédigé à ce jour.

Ses annexes sont également validées par le Comité Directeur sous réserve de leur validation, pour celles qui le nécessitent, par l'Assemblée Générale.

II – Aides à la labélisation

L'olympiade étant terminée, les labels acquis par les clubs sont devenus caducs. Une campagne de renouvellement est en cours et se déroule suivant les modalités de la version 2. Les procédures vont s'étaler sur la saison et les aides fédérales et/ou régionales devront être versées en fin de saison.

Afin de coordonner les actions de nos deux régions, qui doivent fusionner en janvier prochain, une proposition d'aides est soumise à l'examen des membres du Comité Directeur.

D'autre part, les dossiers devant être validés par les instances régionales avant début février, une commission mixte Bourgogne et Franche-Comté sera mise en place dès janvier afin de valider l'ensemble des demandes des deux régions avec des paramètres communs.

Cette commission sera composée des deux bureaux et de toute personne jugée nécessaire par ces deux bureaux en cas de besoin.

Personne d'autre ne demandant la parole, la séance est levée à 15h30.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016

Association **Comité Régional de Natation de Franche Comté**
Adresse 3 avenue des Montboucons – 25000 - Besançon
Tél. 09 83 56 12 68

Le 26 novembre 2016 à 16h00, les membres de l'association « Comité Régional du Natation » se sont réunis au Centre International de Séjour, 3 avenue des Montboucons à Besançon, sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. **Jacky VIEVAL**, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr. **Jacky GALMICHE**, secrétaire de l'association et de M. **Roland BOURGEOIS**, trésorier.

14 clubs, dont la liste figure en annexe, sur 17 étaient présents ou valablement représentés à l'ouverture de l'Assemblée Générale. 91 voix sur 101 étaient présentes, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Appel nominal et vérifications des pouvoirs,
- Homologation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 janvier 2016 à Lons le Saunier, et des comptes rendus de Comité Directeur depuis la dernière Assemblée Générale,
- Rapport du Secrétaire Général,
- Rapport du Trésorier et du Contrôleur aux Comptes,
- Rapports des différentes commissions,
- Présentation du budget prévisionnel 2016-2017,
- Interventions des personnalités,
- Questions diverses,
- Remise de récompenses fédérales et des challenges régionaux.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des clubs en accompagnement des convocations. L'ensemble des documents à approuver a également été mis à la disposition de l'assistance.

Il a été fait lecture des différents rapports par leurs auteurs. A l'issue de chaque partie, un temps a été pris pour débattre et répondre aux questions. A l'issue, chaque rapport a été mis aux voix de l'Assemblée.

- PV de l'assemblée générale précédente et compte rendus des comités directeurs.

Aucune remarque n'a été formulée par l'assistance, la résolution n°1 a été mise aux voix et adoptée à l'unanimité des présents.

Résolution N°1

L'Assemblée Générale approuve le compte rendu de l'Assemblée Générale précédente tenue le 09 janvier 2016 à Lons le Saunier et les comptes rendus des réunions de Comité Directeur depuis cette date.

- Rapport moral.

Pas de questions particulières, la résolution n°2 a été mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Résolution N°2

L'Assemblée Générale approuve le compte rendu d'activité du Secrétaire Générale tel qu'il lui a été présenté.

- Rapport du trésorier, rapport du contrôleur aux comptes.

Lecture est faite du rapport du trésorier, puis de celui du contrôle aux comptes.

Les documents présentés ne soulèvent pas de questions

La résolution n°3 a été mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Résolution N°3

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Trésorier et du Contrôleur aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 15 septembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Trésorier dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

- Présentations et commentaires des rapports techniques.

Durant les opérations de dépouillement, lecture est faite des différents rapports techniques par discipline. Commission des cadres (ERFAN) - Natation sportive - Natation Maitres - Water Polo - Natation Synchronisée - Commission des cadres (hors ERFAN)

- Budget prévisionnel 2016-2017.

Le budget est présenté par Roland BOURGEOIS, trésorier du Comité Régional

Après quelques questions et demandes de précisions de la salle, la résolution n°4 est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des présents.

Résolution N°4

L'Assemblée Générale approuve le prévisionnel de recettes et de dépenses pour la saison 2016-2017 tel qu'il lui a été présenté.

L'ordre du jour formel étant épuisé, la parole est donnée aux invités pour leurs interventions respectives puis une remise de récompenses clôture cette assemblée générale. La séance est levée à 19h15.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Besançon le 26 novembre 2016

Le Président de séance
Jacky VIEVAL

Le Secrétaire de séance
Jacky GALMICHE

Annexe 1 – Liste des clubs présents ou représentés

Club	Voix détenues	Présent	Voix présentes
A.S.M BELFORT NATATION	11	Oui	11
A.S.MONTBELIARD NATATION	6	Oui	6
ALLIANCE NATATION BESANCON	14	Oui	14
C.A.B LEDONIEN 39	7	Représenté	7
CN DOLE & REG	11	Oui	11
CN HAUT-JURA	6	Représenté	6
CN LUXEUIL	2	Oui	2
CN PONTARLIER	7	Oui	7
DAUPHINS LURE	5	Absent	-
DOLE WATER POLO	2	Excusé	-
ENTENTE DELLE ETUEFFONT N 99	3	Représenté	3
ESPÉRANCE LONS-LE-SAUNIER	6	Oui	6
NAGEURS DES PORTES DU H.DOUBS	2	Représenté	2
NATATION VESOUL-NOIDANS	5	Oui	5
PASSION SYNCHR'O BESANCON	3	Absent	-
US SOCHAUX NATATION	5	Oui	5
VAL DE GRAY NATATION	6	Oui	6
Total des voix	101		91

Détail des voix présentes par scrutin

Objet	Résolution	Voix présentes	Majorité	Contre	Abs	Pour
PV AG 2015	1	91	46			91
Rapport moral et activité	2	91	46			91
Rapports financiers	3	91	46			91
Prévisionnel 2015-2016	4	91	46			91

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Association **Comité Régional de Natation de Franche-Comté**
Adresse 3 avenue des Montboucons – 25000 - Besançon
Tél. 09 83 56 12 68

Le 28 janvier 2017 à 10h30, les membres de l'association « Comité Régional du Natation » se sont réunis à l'hôtel Mercure Beaune Centre, 7 Avenue Charles de Gaulle, à Beaune, sur convocation du président. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. **Jacky VIEVAL**, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr. **Jacky GALMICHE**, secrétaire de l'association et de M. **Roland BOURGEOIS**, trésorier.

13 clubs, dont la liste figure en annexe, sur 17 étaient présents ou valablement représentés à l'ouverture de l'Assemblée Générale. 84 voix sur 101 étaient présentes, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Appel nominal et vérifications des pouvoirs,
- Adoption du Traité de fusion avec le Comité Régional de Natation de Bourgogne,
- Dissolution du Comité Régional de Natation de Franche-Comté.

- Traité de fusion.

Il est fait une présentation du Traité de Fusion proposé et des différentes annexes qui l'accompagnent.

Aucune remarque n'a été formulée par l'assistance, la résolution n°1 a été mise aux voix et adoptée à l'unanimité des présents.

Résolution N°1

L'Assemblée Générale du Comité Régional de Natation de Franche-Comté adopte le traité de fusion des Comités régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté tel qu'il a été présenté avec ses annexes.

- Dissolution.

Le Traité de fusion validé, il convenait d'officialiser la dissolution du Comité Régional de Natation de Franche-Comté.

Résolution N°2

L'Assemblée Générale du Comité Régional de Natation de Franche-Comté acte la dissolution sans liquidation du Comité Régional de Natation de Franche-Comté à compter de ce jour.

A Beaune le 28 janvier 2017

Le Président de séance
Jacky VIEVAL

Le Secrétaire de séance
Jacky GALMICHE

Annexe 1 – Liste des clubs présents ou représentés

Club	Voix détenues	Présent	Voix présentes
A.S.M BELFORT NATATION	11	Oui	11
A.S.MONTBELIARD NATATION	6	Représenté	6
ALLIANCE NATATION BESANCON	14	Oui	14
C.A.B LEDONIEN 39	7	Oui	7
CN DOLE & REG	11	Oui	11
CN HAUT-JURA	6	Représenté	6
CN LUXEUIL	2	Oui	2
CN PONTARLIER	7	Absent	-
DAUPHINS LURE	5	Absent	-
DOLE WATER POLO	2	Représenté	2
ENTENTE DELLE ETUEFFONT N 99	3	Oui	3
ESPÉRANCE LONS-LE-SAUNIER	6	Oui	6
NAGEURS DES PORTES DU H.DOUBS	2	Absent	-
NATATION VESOUL-NOIDANS	5	Oui	5
PASSION SYNCHR'O BESANCON	3	Absent	-
US SOCHAUX NATATION	5	Oui	5
VAL DE GRAY NATATION	6	Représenté	6
Total des voix	101		84

Détail des voix présentes par scrutin

Objet	Résolution	Voix présentes	Majorité	Contre	Abs	Pour
Traité de fusion	1	84	43			84
Dissolution	2	84	43			84